

2018-07-09

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE PAPINEAU
MUNICIPALITÉ DE NAMUR

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 9 juillet 2018 à 19 h 30 à la salle du conseil, située au 535, Route 323, Namur, et à laquelle sont présents les membres suivants :

M. GUY GAUTHIER
M. FERNAND GEMME

M. SÉBASTIEN DESORMEAUX
M. STEVE LEGGETT

M^{ME} JOSÉE DUPUIS

Est absent: M. MARTIN MEILLEUR

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence du Maire, M. GILBERT DARDEL
La Directrice générale / Secrétaire trésorière, M^{ME} MARIE-PIER LALONDE GIRARD est aussi présente.

Le président de l'assemblée déclare la séance ouverte

ORDRE DU JOUR

- Adoption de l'ordre du jour
- Approbation du procès-verbal des séances du 11 et 18 juin 2018
- Période de questions d'ordre général
- **Résolutions :**
 - Achat d'uniformes pour le service incendie
 - Embauche officielle de la Directrice générale
 - Ajustement salarial de la Directrice générale adjointe
 - Mandat au Ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions
 - Odonyme - chemin Ruman
 - **Finance :**
 - Approbation des comptes payables
- Période de questions portant exclusivement sur l'ordre du jour
- Rapport du maire
- Période d'intervention des membres du conseil
- Levée de la séance
-

* * * * *

2018-07-47 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Fernand Gemme

QUE L'ordre du jour soit adopté tel que présenté, avec dispense de lecture, et il demeure ouvert à toute modification.

Adopté à l'unanimité

2018-07-48 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

CONSIDÉRANT que la Directrice générale / Secrétaire trésorière a remis copie du procès-verbal des séances du 11 et 18 juin 2018, au plus tard la veille de la séance à laquelle il doit être approuvé et qu'en conséquence elle est dispensée d'en faire la lecture ;

Il est proposé par Monsieur Steve Leggett

QUE Le procès-verbal des séances du 11 et 18 juin 2018 soit approuvé, tel que déposé.

Adopté à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

Monsieur Steve Leggett s'absente un moment.

Monsieur Steve Leggett revient à la table du conseil

2018-07-49 ACHAT D'UNIFORME POUR LE SERVICE INCENDIE

CONSIDÉRANT que le service incendie a besoin d'uniforme pour leur permettre d'être bien identifié lors des événements;

Il est proposé par Monsieur Sébastien Desormeaux

QUE Le conseil autorise l'achat d'uniformes pour les pompiers au montant de 935,76 \$ plus taxes.

Adopté à l'unanimité

2018-07-50 EMBAUCHE OFFICIELLE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

CONSIDÉRANT que Madame Marie-Pier Lalonde Girard a été embauchée à titre de Directrice générale, Secrétaire trésorière pour la Municipalité de Namur en vertu de la résolution R2018-03-12-11 le 12 mars 2018;

CONSIDÉRANT que Madame Marie-Pier Lalonde Girard satisfait aux exigences à la fin de sa période de probation se terminant le 19 juin 2018;

Il est proposé par Monsieur Guy Gauthier

QUE Le conseil municipal confirme que Madame Marie-Pier Lalonde Girard a complété sa période de probation au poste de Directrice générale, Secrétaire trésorière pour la Municipalité de Namur.

QUE Le Maire soit mandaté à signer le contrat de travail.

Adopté à l'unanimité

2018-07-51 AJUSTEMENT SALARIAL DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE

CONSIDÉRANT que Madame Annie Decelles a été nommée Directrice générale adjointe, Secrétaire trésorière adjointe en vertu de la résolution R2018-03-12-06 le 12 mars 2018;

CONSIDÉRANT qu'il n'y avait pas eu d'ajustement salarial à ce moment;

Il est proposé par Monsieur Steve Leggett

QUE Le salaire horaire de la Directrice générale adjointe, Secrétaire trésorière adjointe soit majoré de 3.00\$.

QUE Le Maire soit mandaté à signer le contrat de travail.

Adopté à l'unanimité

2018-07-52 MANDAT AU MINISTRE DES FINANCES POUR RECEVOIR ET OUVRIR LES SOUMISSIONS

ATTENDU QUE, conformément à l'article 1065 du Code municipal, aucune municipalité ne peut vendre les bons qu'elle est autorisée à émettre en vertu d'un règlement, autrement que par soumission écrite;

ATTENDU QUE les soumissions sont déposées via le Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal du ministère des Finances;

ATTENDU QUE l'article 1066 du Code municipal qui prévoit que le conseil d'une municipalité peut, par résolution, mandater le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065, pour cette municipalité et au nom de celle-ci;

Il est proposé par Madame Josée Dupuis

QUE

Conformément à l'article 1066 du Code municipal, le conseil mandate le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal, pour et au nom de la municipalité.

Adopté à l'unanimité

2018-07-53 ODONYME - CHEMIN RUMAN

CONSIDÉRANT le lotissement de 38 nouveaux lots et d'un chemin privé par Monsieur Karim Zaghbani sur une partie du lot 4 675 357 ;

CONSIDÉRANT qu'il y a un projet de développement qui débutera sous peu;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'identifier ce lieu et d'y attribuer des numéros civiques afin qu'il soit facilement localisable entre autres pour les services d'urgence;

Il est proposé par Monsieur Guy Gauthier

QUE La Municipalité de Namur adresse une demande à la Commission de toponymie pour l'acceptation de l'odonyme « chemin Ruman » pour le chemin privé de Monsieur Karim Zaghbani, situé sur le lot 4 675 357.

Adopté à l'unanimité

2018-07-54 APPROBATION DES COMPTES PAYABLES

CONSIDÉRANT que la Directrice générale / Secrétaire trésorière atteste qu'il y a les fonds disponibles pour les dépenses ci-dessous décrites ;

Il est proposé par Monsieur Steve Leggett

QUE Le paiement des comptes à payer au montant de 35 445.60 \$, apparaissant à la liste datée du 30 juin soit approuvé.

Adopté à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR L'ORDRE DU JOUR

RAPPORT DU MAIRE

PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

Les membres du conseil discutent de la possibilité d'avoir un festival musical sur le territoire de la municipalité, chacun donne son avis sur le sujet. Le conseil autorise les employés municipaux à mettre de la signalisation lors de l'évènement et que Monsieur Steven Davies patrouille le secteur.

2018-07-55 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Madame Josée Dupuis

QUE La séance soit levée et terminée. Il est 21 h 12.

Adopté à l'unanimité

Gilbert Dardel
Maire

Marie-Pier Lalonde Girard
Directrice générale/secrétaire-trésorière